

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 27 novembre 2020

Date de convocation : 20 novembre 2020	Nombre de membres { présents : 19 absents : 1
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 11 décembre 2020	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 19  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0 } — Décision n° B2020-32

### OBJET : Tableau des emplois du SDEER

L'an DEUX MIL VINGT, le VINGT-SEPT du mois de NOVEMBRE, vendredi à 9 heures, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du syndicat EAU 17, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 20 novembre 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE, Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Christophe BERTAUD, Sylvain LESPINASSE, Mmes Mariette ADOLPHE, Marcelle LYONNET, MM. Julien DURESSAY, Daniel PATTEDOIE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Jean-Paul GOUSSARD, Franck PETITFILS et Bernard LEPIE,  
formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT EXCUSÉS : M. Christian LUCAZEAU

Monsieur Daniel LAURENT, Sénateur de la Charente-Maritime, présent, n'a pas pris part aux délibérations.



M. le Président rappelle que, par délibération du 28 février 2020, le Bureau du SDEER avait décidé que le tableau des emplois du SDEER serait ainsi constitué :

Emplois		Décision (28 février 2020)	Emplois pourvus (27 nov. 2020)
<b>Titulaires total</b>		<b>21+1*</b>	<b>16+1*</b>
Ingénieur principal		2	2
Ingénieur territorial		1	0
Technicien principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4	4
	2 <sup>ème</sup> cl.	0	0
Technicien territorial		1	1
Agent de maîtrise principal		0	0
Agent de maîtrise		1	1
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> cl.		1	0
Adjoint technique		2	1
Attaché territorial		2	1
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> cl.		0	0
Adjoint admin. principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4+1*	4+1*
	2 <sup>ème</sup> cl.	1	1
Adjoint administratif		2	1
<b>Non titulaires total</b>		<b>8</b>	<b>7</b>
Directeur – Ingénieur des infrastructures et réseaux		1	1
Chargé de mission		1	1
Chargé d'études		3	2
Chargé de travaux		3	3
<b>Total</b>		<b>29+1*</b>	<b>23+1*</b>

\* un agent a été placé en disponibilité en août 2017, à sa demande

Pour faire face aux besoins de recrutements à court terme du SDEER, M. le Président propose au Bureau d'adapter le tableau des emplois, à l'intérieur de l'effectif cible de 30 agents.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Décide que le tableau des emplois du SDEER sera modifié comme suit :

Emplois		Décision (28 février 2020)	Emplois pourvus (27 nov. 2020)	Décision (27 nov. 2020)
<b>Titulaires total</b>		<b>21+1*</b>	<b>16+1*</b>	<b>20+1*</b>
Ingénieur principal		2	2	2
Ingénieur territorial		1	0	1
Technicien principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4	4	4
	2 <sup>ème</sup> cl.	0	0	0
Technicien territorial		1	1	1
Agent de maîtrise principal		0	0	0
Agent de maîtrise		1	1	1
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> cl.		1	0	0
Adjoint technique		2	1	2
Attaché territorial		2	1	1
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> cl.		0	0	0
Adjoint admin. principal	1 <sup>ère</sup> cl.	4+1*	4+1*	4+1*
	2 <sup>ème</sup> cl.	1	1	1
Adjoint administratif		2	1	3
<b>Non titulaires total</b>		<b>8</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
Directeur – Ingénieur des infrastructures et réseaux		1	1	1
Chargé de mission		1	1	1
Chargé d'études		3	2	3
Chargé de travaux		3	3	4
<b>Total</b>		<b>29+1*</b>	<b>23+1*</b>	<b>29+1*</b>

\* un agent a été placé en disponibilité en août 2017, à sa demande

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Pour copie certifiée conforme,  
Le Président,  
François BRODZIAK*